

Je m'active, tu t'actives, ils s'activent....Et après ?

Apparemment, il y a au moins un contrat que les chômeurs devraient pouvoir décrocher facilement, c'est celui qu'ils signent avec l'Onem ou le Forem. Pas des contrats de travail, non... des contrats moraux où ils s'engagent à s'insérer sur le marché de l'emploi de la manière la plus efficace qui soit et ce, sous peine de sanction. C'est ce que l'on appelle l'activation des chômeurs.

Par ailleurs, le concept de piège à l'emploi, notion qui peut paraître abstraite pour le citoyen, semble beaucoup préoccuper les représentants politiques. Ils déploient en effet des trésors d'imagination pour les éviter ou les supprimer. Est-ce vraiment une priorité? L'expression « piège à l'emploi » est régulièrement utilisée pour justifier les mesures d'activation ou répandre l'idée selon laquelle les allocations de chômage sont trop élevées. De quoi s'agit-il exactement ?

Lorsqu'il retrouve un travail, le chômeur est confronté à de nouvelles dépenses (déplacements, garde d'enfants, etc.) et à une perte d'avantages tels que les tarifs sociaux, les allocations familiales majorées, etc. Compte tenu de ces éléments, le piège à l'emploi serait le manque d'incitant financier qu'aurait le chômeur en reprenant une activité salariée. Plusieurs études démontrent qu'il y a piège à l'emploi lorsque le salaire d'un travail proposé ne garantit pas un gain d'au moins 20% par rapport à l'allocation de chômage perçue.

Pièges à l'emploi : seulement pour le temps partiel !

Si l'on accepte la définition ci-dessus, et que l'on part du principe que le salaire proposé équivaut au salaire minimum interprofessionnel garanti¹(SMIG), le phénomène de pièges à l'emploi ne concerne que les chômeurs qui perçoivent plus de 900€ net par mois, soit seulement 15% des demandeurs d'emploi en Wallonie ! Dans ce pourcentage, figurent les travailleurs qualifiés qui ont statistiquement plus de chance de retrouver un boulot mieux payé que le SMIG...ce qui diminue encore la proportion. Nous pouvons en conclure qu'en cas de reprise du travail à temps plein, les pièges à l'emploi restent des situations marginales.

Par contre, le problème se pose presque systématiquement lorsqu'il s'agit de retravailler à temps partiel ! La réforme de l'Allocation de Garantie de Revenus (AGR), le complément chômage versé par l'Onem, a fait beaucoup de dégâts depuis juillet 2005. Cette mesure, enclenchée par le gouvernement actuel, a réduit la rémunération des contrats à temps partiel au point de les rendre souvent dissuasifs financièrement. Il s'en est suivi un retour au chômage de nombreuses travailleuses, le temps partiel concernant principalement les femmes.

La sécu : vache à lait des politiques d'activation ?

¹ Entre 1050€ et 1150€ nets, en fonction de la situation familiale (et donc fiscale).

La dernière trouvaille en date pour pallier les pièges à l'emploi est de payer un complément chômage à la personne qui reprend le travail à temps plein, lorsque le salaire ne suffit pas à atteindre les 20% de revenus supplémentaires. En d'autres termes, c'est instaurer le principe de l'AGR pour le temps plein. L'appoint nécessaire serait tout bonnement puisé dans les caisses... de la collectivité ! Il faudrait donc que la sécurité sociale des travailleurs garantisse l'emploi convenable à temps plein ! C'est le monde du travail à l'envers...

Le parti humaniste est à l'initiative de cette proposition mais il n'a fait que s'aligner sur une logique entamée depuis longtemps : utiliser la sécurité sociale pour financer les politiques d'activation des chômeurs, organiser la protection éphémère des uns au détriment des autres.

Le capitalisme, par essence, fait prendre des risques aux travailleurs : accidents du travail, maladies professionnelles, délocalisations, pertes d'emploi, emplois précaires, etc. Et pourtant, les travailleurs eux-mêmes en assument de plus en plus souvent les frais (l'Etat et la sécurité sociale contribuent toujours plus aux revenus du travail) pendant que leur système d'assurance sociale est complètement dénaturé.

Rappelons-nous que la sécurité sociale est initialement une assurance qui garantit un revenu de remplacement décent à tous les travailleurs privés d'emploi. Il semblerait aujourd'hui que notre mécanisme de solidarité soit en train de se faire récupérer par l'idéologie adverse : la rentabilité à tous crins, et le mérite.

Cessons de faire comme si cette logique mortifère pour le monde du travail était inévitable.

Les représentants politiques des travailleurs auraient-ils officiellement renoncé à organiser une distribution des fruits de la croissance, plus juste envers ceux qui l'ont permise ?

Thierry BODSON
Secrétaire régional
FGTB Liège-Huy-Waremme